

K10 - Les caractéristiques des travailleurs handicapés (en emploi ou en demande d'emploi)

L. MOINE

ORS Alsace, Strasbourg, France

RESUME

Introduction. L'analyse et la mise en parallèle de différentes sources de données statistiques concernant la population handicapée et sa situation professionnelle permettent de décrire le profil des travailleurs handicapés (en emploi ou en demande d'emploi) en Alsace comparativement à celui de l'ensemble de la population de la région.

Matériel et méthodes. Trois sources de données sont exploitées : la Déclaration annuelle obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, les données sur les demandeurs d'emploi en fin de mois, et une enquête réalisée par l'Observatoire régional emploi formation d'Alsace auprès de l'ensemble des stagiaires du programme régional de formation. Les stagiaires sont interrogés sur leur situation professionnelle 6 mois après leur sortie de formation. Les données recueillies permettent d'identifier les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé.

Résultats. Le profil des travailleurs handicapés dans les entreprises de 20 salariés ou plus, ainsi que celui des demandeurs d'emploi handicapés et des stagiaires handicapés, révèlent des caractéristiques sociodémographiques relativement proches.

Les travailleurs handicapés ont des caractéristiques propres qui les distinguent nettement des autres publics : une population plus masculine, moins diplômée, moins qualifiée et plus âgée, ...

D'autres caractéristiques propres aux demandeurs d'emploi handicapés peuvent être soulignées : une population plus durement touchée par le chômage de longue durée et qui recherche plus souvent un emploi à temps partiel. De plus, des disparités géographiques peuvent être relevées : le taux de DEFM travailleurs handicapés pour 10 000 personnes en âge de travailler est élevé dans les grandes agglomérations et des écarts importants selon les cantons s'observent, en cohérence avec d'autres indicateurs sociaux (AAH, RMI, ...).

Discussion et conclusion. Ces trois sources de données prennent en compte uniquement les personnes ayant demandé une reconnaissance administrative. A l'heure actuelle, aucune source d'information régionale ne permet d'élargir le champ d'observation aux personnes en situation de handicap n'ayant pas demandé de reconnaissance.

De plus, les demandeurs d'emploi handicapés travaillant dans des entreprises de moins de 20 salariés ainsi que ceux travaillant dans la fonction publique ne sont pas appréhendés dans cette analyse (depuis le 1^{er} janvier 2006 la fonction publique est tenue de remplir une déclaration d'emploi de travailleurs handicapés).

Toutefois, des enquêtes et études nationales permettent d'approfondir ces constats.

Ainsi, le profil des travailleurs handicapés révèle une faible proportion de femmes handicapées, que ce soit pour les personnes à la recherche d'un emploi, en emploi ou en stage. Ce constat traduit un plus grand éloignement des femmes vis-à-vis du marché du travail mais également le fait qu'elles demandent plus rarement une reconnaissance du statut de travailleur handicapé et qu'elles l'obtiennent moins fréquemment.

Mots-clés : travailleur handicapé, emploi, demandeur d'emploi

Keywords: *handicapped worker, employment, unemployed*